

ABONNEMENT.

Saumur :	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8
Poste :	
Un an	35 fr.
Six mois	18
Trois mois	10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Chez tous les Libraires ;
A PARIS,
Chez MM. RICHARD et C^o,
Passage des Princes.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne	30 c.
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées
sans restitution dans ce dernier cas ;
Et de droit de modifier la rédaction
des annonces.

On s'abonne :

A SAUMUR,
Chez tous les Libraires ;
A PARIS,
Chez MM. HAYAS-LAFFITE et Cie,
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-
traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
bres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,
23 Septembre 1875.

Bulletin politique.

LA TURQUIE DANS LE CONCERT EUROPEEN.

Parmi les bévues du dernier Empire, l'une des plus grossières fut de vouloir faire entrer la Turquie dans le concert européen, et de croire que la solution de la question d'Orient serait obtenue à ce prix. Il semblait à nos gouvernants d'alors qu'une barbarie que notre civilisation chrétienne n'avait pu pénétrer allait céder au seul contact d'un état politique qui ne s'inspirait plus d'aucune croyance, et dont le scepticisme était la seule loi.

Le hatt-i-humaium fut le gage donné par la Turquie, et l'on se contenta des promesses qu'il contenait pour commencer la destruction de nos anciennes capitulations si laborieusement conquises, et maintenues à travers tant de vicissitudes depuis saint Louis jusqu'à Charles X.

Etait-on de bonne foi ou ne cherchait-on, en Turquie, qu'un terrain d'affaires ? Nous ne l'examinerons pas ; mais, sottise ou calcul intéressé, l'expédition n'en fut pas moins déplorable, et nous en subissons aujourd'hui les désastreuses conséquences.

Non-seulement le traité de Paris fut un contre-sens, mais la guerre de Crimée elle-même fut la question d'Orient prise au rebours. C'était avec la Russie, et non contre elle, qu'il fallait arriver à la solution de la redoutable question, singulièrement aggravée par cette funeste guerre.

Il ne serait pas juste cependant de faire peser sur le second Empire la responsabilité de toute la faute. Le gouvernement de 1830 avait commencé le contre-sens, les protocoles du traité de Londres en font foi ; Napoléon III ne fit que le consommer, en suivant les errements des politiques de cette époque.

Ce n'est pas Napoléon III qui inventa l'intégrité de l'empire ottoman, et M. Thiers, malgré ses protestations contre le défaut de propriété de l'expression, y fut bien pour quelque chose et appartint au moins à celle école qui ne voulait pas que les Turcs ne fussent que campés en Europe, mais qui entendait y faire durer leur établissement.

Tout cela n'était que le contre-pied des croisades, en un mot la politique du docteur Pangloss. Pour cette politique, comme on sait, épicurienne et sceptique, et dont les adeptes foisonnent, pour notre malheur, encore parmi nous, la Turquie était le meilleur des mondes possibles. M. Barthélemy Saint-Hilaire a fait un livre pour démontrer la supériorité du Coran, et sa valeur philosophique antérieurement reconnue par M. Renan.

Les Turcs, écrivaient les journaux de M. Thiers en 1840, portent paletot comme nous et se servent de la fourchette. Quelques-uns ajoutaient même, pour dernière preuve de leur extrême civilisation, qu'ils ne croyaient plus à rien. Pour nos philosophes, tout était à espérer de pareils incroyants ; et quant aux populations chrétiennes qu'ils opprimaient, ce n'était pas la peine d'en prendre souci, ce n'étaient là que des fanatiques dignes d'un pareil sort.

C'est avec de telles billevesées, et le mot est bien doux peut-être, qu'on a laissé s'en-

venimer les choses, au point de voir s'allumer cette torche capable d'embraser l'Europe, que signalait lord Palmerston dans les éventualités d'un avenir plus ou moins prochain.

Tant que dura le second Empire, son appui ostensible ou latent soutint le malade et en prolongea l'agonie à l'aide de ses palliatifs. Notre marché financier fut la mamelle féconde où ses forces épuisées trouvèrent un aliment de vie. Un milliard de l'épargne française servit à la fantasmagorie d'un budget qui ne s'équilibrait pendant vingt ans qu'à force d'emprunts. Quand nous disions aux détenteurs de titres ottomans que c'était l'or du diable qu'ils serraient dans leur escarcelle, ils ne nous croyaient pas et nous répondaient qu'en attendant ils récoltaient de gros intérêts.

C'est vrai, sauf la dette espagnole fort semblable à celle-là, l'on ne vit jamais fonds d'Etat donner un tel rendement, et comme le coupon se payait alors, grâce aux emprunts successifs, les porteurs de titres ne se doutaient pas qu'avec les œufs d'or ils mangeraient aussi la poule.

L'agio y trouvait largement son compte, ce qui faisait dire à un Turc qu'après tout la France n'avait rien à reprocher à son pays, et qu'en lui prêtant elle se faisait la part assez large.

Ce n'était que Jacques Bonhomme, c'est-à-dire le petit rentier, le pauvre hère amassant sou à sou, qui courait risque de devenir le dindon de la farce, car c'est lui surtout qui fournissait à ce festin de Balthazar, qui a duré autant que l'Empire, mais qui n'aurait pu durer toujours.

A présent que le quart d'heure de Rabelais est venu et que les convives ont faussé compagnie, il faut que les réalités se montrent. Elles se sont montrées déjà dans les déficits des budgets de l'exercice courant et du prochain. L'on a constaté la diminution des recettes et l'augmentation des dépenses dans des proportions considérables.

Dans le prochain budget nous trouvons les chiffres suivants : pour la diminution des recettes, 184,896 bourses (la bourse équivaut à 112 fr. 50 c.) ; pour l'augmentation des dépenses, 758,903 bourses.

Le déficit de ce budget est évalué à 445 millions de francs.

Pour faire face au déficit de l'exercice courant, l'on avait eu recours à un emprunt fait à un syndicat de banquiers et de compagnies financières, à trois mois d'échéance, avec un intérêt de 14 p. 100. Cet emprunt était destiné à payer le coupon de juillet. Mais ce n'était pas là un moyen d'équilibre, et le gouffre restait béant, tant pour ce budget que pour le suivant. Il a donc fallu songer à d'autres moyens. Nous trouvons ceux-ci dans un rapport du conseil des ministres :

« 1° Création d'un droit de patente qui va être établi incessamment ;

» 2° Révision prochaine des tarifs douaniers ;

» 3° Conclusion d'un nouveau traité de commerce avec la Perse, et enfin plusieurs autres sources de revenus non indiquées. »

Ces sources non indiquées sont les impôts, et peut-être particulièrement celui qu'on appelle l'indadié ou offrande d'assistance au sultan, qui accroît de 60 p. 100 la totalité des autres contributions, et qui vient périodiquement, comme une calamité publique, s'abattre sur les malheureux rajahs, qui en portent surtout le poids.

Les causes immédiates de l'insurrection de l'Herzégovine et des signes menaçants signalés dans plusieurs autres provinces sont là.

Qu'on ne s'étonne pas aujourd'hui si les insurgés ne prêtent pas volontiers l'oreille aux paroles d'accommodement. Une longue expérience leur a appris que de semblables paroles de la part du gouvernement de la Porte furent toujours mensongères, et qu'après que l'action des puissances a cessé, la tyrannie qu'ils subissent se trouve toujours aggravée.

Placer le rajah seul sans défense face à face de ses maîtres imploiyables fut une inhumanité, et cette inhumanité fut commise et consacrée en 1856 dans le traité de Paris, lorsque la Turquie fut admise au concert européen, et que le hatt-i-humaium remplaça le tazimat et les Capitulations pour les chrétiens de cet empire.

Onze ans plus tard, en 1867, à l'occasion de l'insurrection crétoise, la Russie démontra aux puissances signataires du malencontreux traité que le hatt-i-humaium était devenu lettre-morte, et que, loin de s'améliorer, la situation des rajahs s'était beaucoup aggravée.

A la suite du Mémoire qui contenait cette démonstration péremptoire, le prince Gortschakoff adressa aux puissances un Mémoire, dans lequel il exposait ce qui pourrait être proposé pour l'amélioration effective du sort des chrétiens de l'empire ottoman, sans la suppression ni la dislocation de cet empire.

Les puissances adhèrent toutes, au moins en apparence, à ce Mémoire, et il s'ensuivit auprès de la Porte une démarche collective, qui demeura sans résultat.

Au moment de cette démarche, les Crétois avaient encore les armes à la main, et ils n'avaient pu être domptés par toutes les forces de la Turquie et de l'Egypte réunies, après trois ans de lutttes ; ils ne l'auraient pas été si le gouvernement de Napoléon III eût sincèrement partagé les vues du Mémoire du prince Gortschakoff, ou s'il fût tout au moins resté neutre.

Mais il n'en fut rien, et l'on n'a peut-être pas oublié par quels stratagèmes peu dignes d'un gouvernement français il fit déposer les armes aux insurgés et fit retomber la malheureuse Crète sous un joug qu'elle redoutait plus que la mort.

La Russie dut laisser faire, elle était dans la phase de son recueillement, et elle s'était interdite toute tentative d'action prépondérante.

A présent que les situations sont changées et que des conjectures analogues à celles de l'insurrection crétoise se sont reproduites, l'on croit qu'elle reviendra aux solutions proposées dans son Mémoire.

Nous avons en main ce document, ainsi que le Mémoire qui le précède ; ces pièces ont un grand intérêt d'actualité ; nous en donnerons au moins l'analyse.

Jules Roussy.

Chronique générale.

D'accord avec le gouverneur de l'Algérie, le ministre de l'intérieur vient de mettre à la disposition de toute famille qui désire se fixer dans notre colonie d'Afrique d'excellentes terres à raison de 40 hectares par personne.

Ces concessions territoriales sont condi-

tionnelles et ne deviendront la propriété définitive de l'émigré qu'après cinq ans de résidence dans la commune. Toutefois et exceptionnellement, ce dernier pourra en disposer au bout de deux ans. Mais alors il lui faudra se munir de l'assentiment de l'autorité locale. Les titres conditionnels lui sont délivrés par le gouvernement avant son départ. Muni de cette pièce, il peut voyager, lui et les siens, à moitié prix sur nos voies ferrées, et son transport de Marseille en Algérie se fait aux frais de l'Etat sur les paquebots-poste.

Il nous semble que les conservateurs des départements mettent quelques lenteurs à préparer les listes sénatoriales. Les républicains se montrent plus diligents et leurs choix sont déjà arrêtés dans 60 départements. Quelques jours encore et ils s'occuperont de dresser la liste des 75 sénateurs à élire par l'Assemblée. Que cette activité serve de stimulant aux conservateurs.

Le congrès de Troyes, dont on avait fait tant de bruit, se réduit à une réunion de 20 journalistes qui ont réclamé une loi sur la presse.

C'est comme, vous voyez, la montagne qui accouche d'une souris.

On annonce l'arrivée de M^{me} Miramon à Paris.

La veuve de l'ancien président du Mexique et compagnon de malheur de l'empereur Maximilien est généralement désignée par ses compatriotes sous le nom de la comtesse Concha. Elle habite, avec ses deux filles, une petite maison de campagne sise aux portes de Marseille, dans un endroit appelé Banès. Son fils aîné, âgé de dix-huit ans, suit les cours de l'Ecole impériale militaire de Vienne (Autriche).

MANIFESTE DE CHARLES VII.

La Gazette de France a reçu communication du document suivant :

A mes amis de France.

Les yeux fixés sur cette noble terre d'Espagne fatale à toutes les erreurs, vous suivez avec anxiété les péripéties de la lutte à outrance que j'ai engagée contre la Révolution. Vos sympathies et les craintes que pourrais vous inspirer les nouvelles mensongères, répandues à profusion par l'impuissance et le dépit, m'imposent le devoir de dissiper vos doutes et de vous rassurer. Champion de la foi catholique et du droit monarchique, seul en armes, aujourd'hui, pour la défense de ces principes essentiels de toute société chrétienne, je suis, par le fait, le tenant des revendications légitimes ; et la réalisation de vos espérances est intimement liée au succès de mon entreprise.

Cette grande mission, que j'ai acceptée de la main de Dieu, je la remplirai jusqu'au bout sans hésitation, sans compromis, sans défaillance. Mon peuple est avec moi prêt à tous les sacrifices, résigné à toutes les souffrances.

Ceux que j'ai pu armer sont debout, suppléant à l'infériorité du nombre par leur élan et leur courage qui retiennent le plus souvent la victoire sous nos drapeaux. Les autres attendent des fusils pour se lever

en masse et décider, dans une rapide campagne, de l'issue de la guerre par l'anéantissement de l'armée ennemie, que nous avons vaincue et qu'il nous faut détruire.

Tous ont fait, à l'avance, abandon de leur bien-être et de leur vie pour le triomphe de leurs croyances et de leurs convictions.

Venez visiter ces provinces et juger par vous-mêmes des résultats certains de cette croisade que j'ai entreprise à l'exemple et en invoquant le saint nom de l'un de mes aïeux.

Les dévastations commises de sang-froid, par ordre de la royauté révolutionnaire, soulèveront votre indignation; et les traces fumantes de l'incendie témoignent, devant tous, de la rage impuissante de nos farouches adversaires.

L'enthousiasme de nos populations et l'ardeur de nos soldats réveilleront en eux le souvenir lointain de la légende vendéenne, et, dans les contrées soumises à ma domination, vous trouverez l'organisation civile et militaire que j'entends, pour son bien, appliquer au reste de l'Espagne.

Vous contribuerez à me faire connaître: et l'opinion publique, toujours juste quand elle s'éclaire des lumières de la vérité, pourra désormais apprécier plus impartialement qu'elle ne l'a fait jusqu'à ce jour la situation du pays, mes actes et mes intentions.

Les événements se précipitent. La révolution cosmopolite déchaîne contre moi toutes ses violences.

Ne craignez rien. Un Bourbon ne manque jamais à sa parole. J'ai promis de tuer la Révolution: elle mourra.

Demandez à Dieu qu'il me protège, comme je lui demande qu'il vous garde.

CARLOS.

Quartier royal de Leiza, 12 septembre 1875.

Etranger.

Berlin, 20 septembre.

Le bruit court que les puissances méditerranéennes exigent, dans le gouvernement central de la Turquie, des réformes assez sérieuses pour qu'on puisse les considérer comme une garantie de celles qui devront être apportées à l'administration des provinces.

Berlin, 21 septembre.

M. de Bismark et son fils aîné accompagneront l'empereur en Italie.

Londres, 21 septembre.

Une dépêche de Belgrade annonce que la Skouptchina sera dissoute si elle adopte une adresse belliqueuse.

Raguse, 20 septembre.

Les populations de la Bosnie et de l'Herzégovine, réfugiées en Autriche, ont été officiellement averties, par les soins du gouvernement turc, que les propriétés de tous ceux qui ne rentreront pas immédiatement dans leur pays seront confisquées.

Un combat a eu lieu le 18 dans la vallée de Glaoska. Les Turcs ont essuyé une défaite complète. Plusieurs bandes d'insurgés ont attaqué le village turc de Zarice. Les insurgés ont fait prisonniers 19 Turcs et pris 1,200 moutons, 150 bœufs et 50 chevaux. Un convoi de provisions se dirigeant sur Trébigne a été surpris par les insurgés qui ont enlevé 52 chevaux chargés de farine.

Les Turcs ont été attaqués par un corps d'insurgés en embuscade dans la vallée de Glaoska, près de Trébigne. Les troupes ottomanes ont été complètement dispersées et poursuivies jusqu'à Djevar. Les Turcs ont eu 100 morts; un pacha a été tué ainsi que plusieurs agas; ils ont également perdu une grande quantité de munitions, d'armes et de chevaux.

Les insurgés ont décapité 52 prisonniers parmi lesquels plusieurs officiers supérieurs. La bande qui a remporté cette victoire était de 500 hommes.

Il règne à Raguse une grande agitation. On s'attend à plusieurs grands combats dans un avenir prochain. Les insurgés veulent venger la prise du monastère de Duri. L'insurrection s'étend en Bosnie du côté de l'ouest. Un soulèvement a eu lieu à Tiscovac.

Des *Blockhaus* ont été incendiés. Le gouvernement autrichien a défendu aux Turcs de débarquer des chevaux à Klek. Les chevaux meurent par centaines.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Par suite de l'ouverture, le 24 septembre courant, de la section d'Orléans à Bellegarde, qui complète son réseau, la Compagnie d'Orléans à Châlons et celle d'Orléans ont signé une convention portant que certaines gares des deux compagnies seraient autorisées à trafiquer directement entre elles pour les voyageurs, bagages et autres transports à grande vitesse.

De ce nombre sont les gares de Blois, Tours, Châtelleraut, Poitiers, Angoulême, Bordeaux, Saumur, Angers, Nantes, Niort, La Rochelle, Rochefort, Châteauroux, Limoges et Périgueux, avec celles de Courtenay, Villeneuve-l'Archevêque, Arcis-sur-Aube, et vice versa.

Les gares de la Compagnie d'Orléans autorisées à trafiquer directement viennent de recevoir toutes les instructions utiles pour l'application des nouvelles mesures précitées en ce qui concerne les voyageurs, bagages et transports à grande vitesse, transitant en trafic direct.

ANGERS. — Le *Journal de Maine-et-Loire* nous apprend que les huit mauvais drôles qui ont assailli dimanche soir à coups de poings le soldat Petit, du 32^e, et qui ont porté un coup de couteau à M. Vautrain, brigadier d'armes au 40^e cuirassiers, ont été conduits mardi devant M. le procureur de la République et remis ensuite aux mains de M. le juge d'instruction.

L'un est bourellier, un autre peintre en bâtiment, les six autres cordonniers: ils ont de 17 à 25 ans.

C'est un galopin de 17 ans, ouvrier ou plutôt apprenti cordonnier, qui a porté le coup de couteau: joli début dans la vie.

Le *Patriote* dit que plusieurs de ces individus ont déjà subi des condamnations.

La semaine dernière, un négociant de Mirebeau qui s'amusait à tirer des oiseaux dans une enclosure qu'il possède près de la ligne du chemin de fer de Poitiers-Saumur, a atteint légèrement à la main de quelques grains de plomb un des voyageurs d'un train qui passait en ce moment.

Procès-verbal a été dressé contre le chasseur.

On écrit de Cinq-Mars (Indre-et-Loire):

« Dimanche, M. l'ingénieur en chef du service spécial de la Loire, accompagné de M. de Basire, ingénieur ordinaire, a inspecté les levées en aval de Tours.

» On assure que celles du Mouton et de la Varenne ont été l'objet de son attention particulière, et qu'il s'est entretenu, sur les lieux mêmes, avec notre conseiller général, des travaux urgents à exécuter dans ces deux endroits.

» L'année si redoutée approche; il est bien à désirer que les nouvelles démarches que M. le Préfet doit faire au ministère aboutissent à une solution favorable. »

Dimanche dernier, jour d'assemblée à Smarves (Vienne), un grand nombre de jeunes gens appartenant aux communes voisines s'étaient rendus dans cette localité.

Favorisée par un temps magnifique, cette fête de village fut joyeuse comme toutes ses pareilles; mais elle devait avoir une fin tragique.

Quand l'heure de la fermeture des établissements publics fut arrivée, chacun songea à rentrer chez soi.

Un jeune homme, le nommé Degueule, ouvrier maçon à la Villedieu, qui venait d'avoir une discussion avec l'un de ses camarades, prit un petit chemin qui devait le conduire à son domicile et on le vit s'arrêter pour ramasser quelques pierres.

Un instant après, on entendit les cris plaintifs d'un chien; M. Sabourin, qui revenait de la chasse et qui était encore porteur de son fusil, reconnut la voix de son animal qu'on maltraitait, accourut à son secours; à peine avait-il fait quelques pas, qu'il tombait comme foudroyé. Quand on s'approcha de lui, on remarqua que l'infortuné jeune homme portait au front une large plaie d'où s'échappaient des flots de sang.

Les uns s'empressèrent de transporter le blessé dans une maison voisine; les autres se mirent à la poursuite de Degueule, car c'était bien lui qui s'était rendu coupable

de cette agression aussi lâche qu'inexplicable.

A quelques mètres de distance, et alors qu'il se trouvait dans l'ombre, il avait violemment lancé une pierre qui avait atteint sa victime au front, dont il avait brisé les os.

M. Sabourin a 26 ans, il était sur le point de se marier; il habite Fonternault, commune de Saint-Benoît. Son état inspire toujours des inquiétudes. Dans la journée il a demandé et reçu la visite du vénérable curé de sa paroisse.

Le nommé Degueule a été arrêté; MM. les docteurs Chedevergne et Brossard ont procédé à l'examen du blessé.

Les fêtes des Rosières, à la Motte-Saint-Héraye (Deux-Sèvres), ont été, cette année, on ne peut plus brillantes. Pendant trois jours, les rues de la charmante petite ville de la Motte-Saint-Héraye offraient la plus grande animation. Tous les hôtels et auberges regorgeaient de monde. Lundi, surtout, l'affluence des étrangers, attirés par la cérémonie du mariage des six rosières, était telle qu'il était bien difficile de se mouvoir sur la grande place.

Les trois bals ont été splendides et pleins d'animation.

C'est aujourd'hui jeudi, à 11 heures 24 minutes du matin, qu'a commencé l'automne.

Le jour, qui a diminué depuis le 22 juin, est exactement de même longueur que la nuit, c'est-à-dire qu'il y a douze heures entre le lever et le coucher du soleil. C'est ce qu'on appelle l'équinoxe d'automne.

ANNÉE THÉÂTRALE 1875-1876.

Nous avons reçu hier, de l'administration théâtrale d'Angers, le tableau du nouveau personnel que nous publions dès aujourd'hui, les artistes qui y figurent devant venir jouer à Saumur, une fois par semaine, à partir du mois d'octobre. Cette liste est précédée de la lettre suivante, adressée par M. Emile Marck aux abonnés et habitués du Grand-Théâtre d'Angers:

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous adresser le tableau du personnel qui sera soumis à votre appréciation pendant l'année théâtrale 1875-1876.

La bienveillance que vous m'avez témoignée dans la saison qui vient de s'écouler et dont je vous suis profondément reconnaissant, me fait un devoir de redoubler d'efforts pour continuer à mériter vos encouragements, et, malgré l'augmentation toujours croissante des charges qui pèsent sur les administrations théâtrales, malgré la pénurie indiscutable d'artistes de réelle valeur, j'ai le ferme espoir de rester à la hauteur de la tâche qui m'a été confiée.

Je me suis attaché à conserver tous ceux des artistes de la saison dernière qui m'étaient désignés par vos sympathies et qui ne se trouveraient pas liés par des engagements contractés antérieurement à leur arrivée à Angers.

Vous trouverez, Messieurs, dans le tableau de l'orchestre dont je donne plus loin la composition détaillée, le nom de M. Merck, comme premier chef.

Quelle confiance que j'eusse dans les capacités de M. Merck, je ne me serais pas cru autorisé à l'appeler à la direction de l'orchestre, si je n'en avais été vivement sollicité par MM. les artistes musiciens, d'accord dans leur choix avec MM. les auteurs d'un nouveau projet d'orchestre qui l'avaient eux-mêmes proposé pour cette fonction à l'Administration et à la Commission municipales.

Si je me permets de vous faire entrer dans tous ces détails, Messieurs, c'est qu'il m'a semblé que la confiance dont j'ai été honoré par vous m'imposait l'obligation de ne vous cacher rien de ce qui peut intéresser vos plaisirs et assurer la prospérité du théâtre.

Malgré le soin scrupuleux que j'ai apporté à la composition de mon personnel, je crois inutile d'ajouter que je m'empresse de remplacer au cours des débuts ceux des artistes qui n'auraient pas le bonheur de vous plaire.

Veillez agréer, Mesdames et Messieurs, l'assurance de mon profond respect.

Emile MARCK.

Tableau du personnel.

ADMINISTRATION.

MM.

Emile Marck, directeur, metteur en scène de l'opéra et de la comédie.

Chavannes, administrateur, metteur en scène du drame et du vaudeville.

Gustave Simon, régisseur général.

Ludovic, second régisseur.

Puton, régisseur des chœurs.

Merck, premier chef d'orchestre.

Cousset, second chef d'orchestre, répétiteur des chœurs.

Albertini, pianiste accompagnateur, répétiteur des chœurs.

David, contrôleur en chef, chargé de la location.

Chouanet, machiniste en chef.

M^{me} Caillet, costumière.

Opéra-comique, Traductions, Opérettes.

MM.

J. Bonnet, premier ténor.

Descamps, second ténor, premier ténor d'opérettes.

Mertel, baryton.

Degraeve, première basse.

Duchâteau, seconde basse.

Moreau, ténor, ténor d'opérettes.

Gustave Simon, laruelle.

George, des secondes basses.

Ludovic, des laruelles.

Letemple, troisième ténor.

Hennesse, coryphée ténor.

Puton, coryphée basse.

M^{mes}

Victoria Papin, première chanteuse légère.

Mascart, première dugazon, chanteuse d'opérettes.

Guibert, seconde dugazon, des premières, première dugazon d'opérettes.

Descamps, seconde dugazon.

Debleye, première dugazon.

Cousset, coryphée, premier dessus.

Letemple, id.

Clémence, coryphée, deuxième dessus.

Vingt choristes.

Drame, Comédie, Vaudeville.

MM.

Raoul Raymond, premier rôle en tous genres.

Armand Lamy, jeune premier.

Lutscher, jeune premier rôle de drame.

Henri George, troisième rôle, des premiers rôles.

Silvy, premier comique en tous genres.

Gustave Simon, premier comique marqué.

Moreau, jeune premier comique.

Duchâteau, des troisièmes rôles.

Mignon, jeune comique, fort second.

Hennesse, second comique, jeune premier comique.

Charles Raymond, rôles de genre.

Ludovic, des pères nobles.

Letemple, des amoureux.

Guibert, troisième comique.

Boutard et Guiraud, utilités.

M^{mes}

Bailleul, premier rôle en tous genres, grande coquette.

Lenoir, jeune première, jeune premier rôle.

Eugénie Simon, jeune première ingénuité.

Louise Guibert, ingénuité, première amoureuse.

Anglade, première soubrette, les travesties, des chanteuses d'opérettes.

Debleye, première dugazon, mère noble.

Descamps, seconde soubrette.

Hennesse, des amoureuses.

Duchâteau, des jeunes coquettes.

Clémence, des soubrettes.

Merck, rôles de convenance.

Cousset et Letemple, utilités.

MM. Paumier et Brouard, souffleurs.

L'ORCHESTRE du Grand-Théâtre d'Angers sera composé ainsi qu'il suit:

MM. Merck, premier chef; Guidé, premier violon solo; Goubeault, Cluson et Cousset, premiers violons; Reuter, Bertrand, Chevreau et Dugripp, seconds violons; Martel, premier violoncelle solo; Mariotti et Pagnen, violoncelles; Grandior, premier alto; Corre, deuxième alto; Fevre et Brunel, contre-basses; Devillers, premier cor solo; Noël, deuxième cor; Bertrand, troisième cor; Lecocq, quatrième cor; Lebert, premier hautbois solo; Perdreau, deuxième hautbois; Maire, premier piston solo; Baculard, deuxième piston; Hans, première flûte solo; Usureau, deuxième flûte; Rousseau, première clarinette solo; Jacquier, deuxième clarinette; Bouchard, premier trombone; Chadenecq, deuxième trombone; Lotz, troisième trombone; Coune, premier basson; Lecocq, deuxième basson; Taiforeau, timbalier; Tournier, grosse caisse; Albertini, pianiste accompagnateur.

LA JOURNÉE DU 19 SEPTEMBRE AUX SABLES-D'OLONNE.

L'habitude et le goût des bains de mer nous semblent une des plus heureuses innovations et des plus inoffensives tendances de notre siècle; celle-ci nous ne la désapprouverons pas. Les bains de mer deviennent de plus en plus à la mode; on y va sous prétexte de demander la santé aux brises et aux vagues de l'Océan; en un mot pour réparer ses forces, mais en réalité on y va surtout pour se distraire, se procurer pendant quelques semaines la vue des grands spectacles et pour rompre la monotonie des jours qui se suivent et se ressemblent. Rien de mieux: il n'y a là certes rien que de très-rassurant.

La passion des bains de mer se développe et pénètre jusque dans les classes les moins favorisées de la fortune. On eût pu s'en convaincre dimanche dernier aux Sables-d'Olonne. Les trains du samedi avaient déjà apporté un grand nombre de promeneurs; mais ce fut surtout le train de plaisir arrivé le matin qui fournit un nombreux contingent. Dès le lever du soleil, les voyageurs émerveillés se trouvaient en face de la grande mer, *cœruleum mare*, comme l'appelaient les anciens. Nous ne voulons pas décrire ici les enchantements, les émotions de ceux qui voyaient pour la première fois ce grand tableau; mieux vaudrait reproduire simplement ce que chacun répétait à son retour de

la magnifique plage. Dans ces circonstances, tout le monde devient plus ou moins poète ; l'âme humaine est faite pour les grands spectacles de la nature, et les grands spectacles sont faits pour elle.

Partout l'écume brillante
D'une frange étincelante
Ceint le bord des flots amers ;
Tout est bruit, lumière et joie ;
C'est l'astre que Dieu renvoie,
C'est l'aurore sur les mers.

Pendant toute la journée, la foule circule en groupes nombreux sur le sable uni et blanc. Un beau navire à vapeur se balançait à un kilomètre en mer ; d'autres embarcations moins importantes lui faisaient cortège. On manquait bien quelque chose au spectacle ; c'étaient les mille voiles blanches, les barques de pêche qui se jouent chaque matin à l'horizon, sur le sombre azur des flots ; mais c'était le dimanche, et ce jour-là, aux Sables, le pêcheur prie ; il le faut bien, car demain il retournera, et peut-être la mer sera furieuse, demain peut-être il sera en proie à la mort....

Les baigneurs en foule prenaient leurs bains dans l'écume ; les nageurs plus hardis se balançaient sur la surface arrondie des vagues plus éloignées ; il n'y avait au ciel que ce qu'il faut de nuages pour former un paysage ; tout le monde était ravi ; tout le monde a emporté de cette journée un souvenir radieux comme tout ce qui a charmé les yeux ce jour-là.

À quatre heures de l'après-midi eurent lieu les expériences de sauvetage du navire en détresse ; tout s'est passé conformément au programme et ne manquait pas d'intérêt. Plusieurs personnes ont trouvé cela monotone. D'abord la mer était trop calme ; ceci n'est pas la faute des organisateurs de la fête ; ensuite les naufragés ne paraissent pas assez fort et ne paraissent pas avoir assez grand-peur de se noyer ; en un mot, ce n'était pas assez tragique.

De notre temps nous sommes difficiles : les coups de poignard sur la scène, les cadavres à la fin d'un drame, les coups de revolver dans les romans, tout cela nous a blasés. Nous le regrettons, mais on ne pouvait pourtant pas jeter dimanche dernier une trentaine d'hommes à la mer et les retirer à moitié asphyxiés pour le plaisir de donner au naufrage une couleur de vraisemblance.

Le soir, sur la plage encore, a eu lieu une curieuse expérience. On a vu un homme vêtu d'un costume particulier passer au milieu d'un brasier et des flammes, prendre dans ses bras des fagots enflammés, se coucher un moment sur les charbons ardents. Il y a là une invention qui pourra être de la plus grande utilité dans les incendies.

C'est ainsi que s'est terminée cette belle journée ; à 10 heures, la foule était encore grande sur la promenade du Remblai. La nuit au bord de la mer est presque aussi intéressante que le jour. Le grand murmure des vagues, les pâles lumières des barques lancées dans le lointain de l'horizon... tout cela est ravissant, surtout pour ceux qui le voient pour la première fois.

Au nom des visiteurs qui sont venus au nombre de 3,000 environ par le chemin de fer de la Vendée, nous nous faisons un devoir de remercier la Compagnie de l'empressement qu'elle met à être agréable aux populations, du zèle et de l'activité avec lesquels elle a organisé les départs. Grâce à elle, beaucoup de personnes se sont procuré un plaisir dont elles eussent peut-être été privées toute leur vie. A. LEROUX.

Les travaux du chemin de fer de Saint-Nazaire au Croisic, dit l'Avenir de Saint-Nazaire, viennent d'être repris et vont être poussés avec activité.

L'Espérance du peuple annonce que M. le ministre de la guerre vient d'offrir, à titre gracieux, une gratification de cinq mille francs à M. le capitaine de port de Broca, pour son nouveau système de pointage des bouches à feu.

Pendant la guerre, cette utile invention fut proposée généralement et sans condition aucune par M. de Broca aux départements de la guerre et de la marine.

Il ressort d'un arrêt de la cour d'appel de Paris que le fait, par un négociant, de mettre en vente au détail et par voie de liquidation définitive les marchandises garnissant les magasins qu'il détient à bail, sans

les y remplacer par d'autres marchandises destinées à alimenter son commerce, mais aussi continuant à garnir les lieux loués, est contraire au droit que le propriétaire tient de la loi d'exiger que les lieux loués soient garnis des meubles et effets mobiliers qui sont le gage et la garantie des loyers à échoir.

PERCEPTION DE SAUMUR.

Les personnes qui acquittent leurs contributions en deux paiements sont priées de solder le deuxième terme avant le 30 septembre.

Faits divers.

Dans son dernier voyage en Suisse, M. Caillaux, accompagné de M. Léon Say, a visité les travaux entrepris pour le percement du Saint-Gothard.

Voici, d'après les renseignements pris sur place par l'honorable ministre des travaux publics, où en est au juste cette vaste entreprise :

Du côté de la Suisse, on a déjà percé 2,500 mètres du tunnel ; du côté de l'Italie, 2,000 mètres seulement ; soit, au total, 4,500 mètres.

La longueur de la galerie souterraine devant être de 15,000 mètres, il reste donc à percer 10,500 mètres.

En admettant qu'on puisse avancer, en moyenne, de 7 mètres 50 par jour, il faudrait 1,400 jours pour achever complètement les travaux.

C'est dire que l'inauguration du tunnel du Saint-Gothard ne pourra avoir lieu avant 1880. Encore doit-on admettre qu'il ne surviendra d'ici là aucun accident imprévu.

La Gazette de Voss contient un article sur les expériences de Dunnen, où l'on a essayé le feu d'une batterie Krupp contre un navire cuirassé à la manière anglaise.

Ce journal fait observer que l'honneur du brillant succès de cet essai n'appartient qu'en troisième ligne à M. Krupp, puisque avant tout il fallait avoir comme objet de tir un fragment imité d'une grande frégate cuirassée britannique, et c'est M. de Stosch, le chef de l'amirauté, qui a su se procurer cette cuirasse exactement copiée d'après l'original (deux planches d'acier grosses de 8 et de 16 pouces, et au milieu 8 pouces de bois de teak ; puis on a établi entre les quatre pièces de la batterie une communication électrique qui permettait de faire partir simultanément les quatre coups, dont chacun était lancé par un quintal de poudre.

Les projectiles pesaient ensemble 12 quintaux, et les coups étaient dirigés si habilement que chaque projectile a porté sur un angle d'un carré qu'on avait dessiné sur la cuirasse. Le choc absolument simultané de ces quatre décharges a été si violent que la cuirasse a été brisée ; le bois de teak a été réduit en poudre et les fortes poutres formant l'échafaudage pour soutenir le hauban cuirassé ont été arrachées du sol en même temps que tous les clous et ligaments se disloquaient. Le tir avait lieu à 200 mètres de distance, le hauban cuirassé avait 5 mètres de longueur et 2 de hauteur.

Les frais de cette expérience se sont élevés à 200,000 fr.

Un douloureux accident de chasse : M. Bernard Lavergne, ancien représentant du Tarn, accompagné de ses deux fils, deux jeunes gens de vingt ans, était venu passer quelques jours avec sa famille dans le Gers, dont il était originaire. Ils étaient, il y a trois jours, à Castillon-de-Batz, berceau de la famille Lavergne ; à la chasse, en sautant un fossé, le fusil d'un des jeunes gens est parti et est allé frapper l'autre en pleine poitrine. La blessure est très grave.

La Suisse a un rival du capitaine Webb. On écrit de Vevey que, dimanche dernier, M. F..., habitant de cette ville, a traversé une partie du lac de Genève à la nage, de Vernex au Bouveret, en cinq heures. C'est la première fois, paraît-il, que pareil tour de force a été accompli sur ces rives.

Le Journal d'Anvers relève, pour l'éducation du lecteur, quelques-unes des légendes qui accompagnent les souscriptions

envoyées à une feuille libérale d'Anvers pour le *Denier de la lutte sociale*.

Une pétroleuse.
Pour qu'on expulse les jésuites.
Le drapeau rouge.
En l'honneur des « loques rouges. »
Vive l'Internationale.

O puissants de la terre, tremblez pour votre indifférence.
Un flacon d'eau de Lourdes.
Une purge pour le Pape.
Un qui apprend le métier de boucher pour le jour où arrivera la Commune.
Une pinte de pétrole pour Carton II (Léopold II).

Un demi-franc de pétrole pour étouffer nos bourreaux. Etc., etc.

Observations d'une femme.
Le pied est le point de départ de toute toilette ; la personne qui peut se bien chauffer est très-facile à bien habiller ; jamais une femme qui craint d'exposer sa bottine aux regards ne sera élégamment tenue.

L'Allemande, qui généralement a de grands pieds, est toujours mal habillée.

L'Américaine a le pied petit, aussi est-elle élégante, mais la distinction manque, vice qui disparaît quand son éducation sera plus accomplie.

La Russe, qui n'est pas jolie, s'habille à ravir ; elle a le pied petit.

L'Espagnole est élégante et presque parfaite ; elle a le pied petit, mais mal chaussé.

La Française a le pied petit, et ses chaussures sont le dernier mot de la perfection.

Concluez, lecteurs.
Ai-je besoin de vous dire que la femme qui a recueilli ces observations est née entre la Belgique et la Corse ?...

Il vient de se former en Belgique, à Gembloux, une société de *ratophages*. Les membres se réunissent une fois par semaine ; chaque séance est terminée par un repas où le rat tient la plus grande place. Cette société, suivant l'exemple de la société hippophagique, veut détruire le préjugé attaché à la viande de ces petits animaux. A ce propos, un savant belge raconte que les anciens Romains mangeaient déjà des souris grises assaisonnées avec des glands et des châtaignes. Buffon rapporte que les habitants de la Martinique mangent sans dégoût les petites souris et qu'ils recherchent surtout le rat musqué. Les rats grimpeurs forment un des principaux aliments à Cuba, à la Jamaïque.

Les Chinois ont en grande estime un potage de rats auquel ils ajoutent des chauves-souris, des vieux poissons desséchés, des escargots et des œufs pourris. Quand les premiers Chinois arrivèrent en Californie, ils parurent enchantés de voir, à San-Francisco, des rats dans les maisons et les égouts ; au grand étonnement des habitants, ils leur firent la chasse et se régalarèrent d'un plat national, dont ils étaient très-friands.

Si la viande du rat compte des amateurs assez nombreux, elle a beaucoup d'ennemis. Déjà, au moyen âge, un écrivain arabe, nommé Eby-Baithar, prétendait que l'usage de cette viande amenait une grande faiblesse intellectuelle.

L'Océan au clair de lune.

Est-il spectacle plus majestueux, plus grandiose que celui de ce vaste Océan éclairé par la lumière argentée de notre brillante satellite qui, au milieu d'étoiles innombrables, s'y redresse durant des nuits entières et donne à ses vagues houleuses et phosphorescentes des nuances aussi variées qu'inimitables en peinture ?

Non, certes, aucun autre spectacle ne peut lui être comparé, fût-il l'œuvre des plus grands génies de la terre, des plus célèbres artistes de notre petit monde.

Aussi, quelle que soit la plage sur laquelle vous alliez vous reposer le soir et contempler cet immense panorama céleste, dont les reflets mystérieux portent à la mélancolie et prédisposent à de douces rêveries, vous êtes saisi d'une admiration irrésistible, vous éprouvez une émotion indéfinissable et tout naturellement vous élevez votre pensée vers l'auteur de tant de merveilles !

Alors, bien qu'il vous soit impossible de l'apercevoir, vous n'hésitez plus (si vous aviez eu le malheur d'en douter un instant), vous n'hésitez plus à reconnaître son existence et à vous écrire dans des transports d'enthousiasme :

« Oh ! non, vraiment, je n'en puis plus douter : un être supérieur à tous par le génie, la puissance, existe là-haut, et bien qu'il soit invisible à mes regards, incompréhensible à la faible clairvoyance de mon intelligence... il existe... il existe... et tous ces êtres qu'il lui a plu de créer depuis les plus petites jusqu'aux plus grandes espèces d'animaux ou de végétaux, dans un but et pour une fin que j'ignore, me le prouvent à suffire ! »

Puis votre esprit, absorbé par les réflexions les plus sérieuses, les plus profondes, se livre à de tristes pensées en songeant à l'impossibilité de soulever un coin de ce voile impénétrable qui recèle tous ces secrets de la nature dont nous ne constatons que les effets sans en pouvoir jamais connaître les causes, malgré nos actives et incessantes recherches.

Puis vous arrivez peu à peu des idées plus consolantes, en pensant à cet autre monde où notre divin créateur, aussi juste que puissant, nous jugera tous un jour (bons et mauvais), avec la plus impartiale équité.

Vous espérez alors, si vous pensez être digne de figurer parmi les premiers, ou tremblez de crainte d'être classé dans la deuxième catégorie, si votre existence ici-bas n'a pas été sans reproche ; toutefois, ne vous désespérez pas trop, tant est grande la bonté divine, car un repentir sincère et pieusement exprimé pourra vous obtenir la clémence de notre souverain juge.

Enfin vos yeux, passant en revue tous ces astres qui brillent au firmament, toutes ces planètes peut-être habitées comme la nôtre, votre imagination erre et s'égare dans un dédale de conjectures plus ou moins vraisemblables et d'où vous ne sortirez de la nuit, si vous n'en étiez tiré brusquement par les cris d'une mouette, ou le sifflet strident d'une locomotive, ou les sons aigus d'un cor de chasse.

Vous vous levez alors en murmurant, et regagnez lentement votre gîte, sauf à vous livrer le lendemain au charme de nouvelles rêveries qui ne vous apprendront rien de plus que celles de la veille ; tant il est vrai que l'esprit humain est borné dans sa nature à d'étroites limites qu'il ne pourra jamais franchir, quels que soient les progrès que la science puisse faire en ce monde. P.-D.

Dernières Nouvelles.

Le maréchal de Mac-Mahon a dû arriver hier soir à Paris.

Alger, 22 septembre.

L'escadre cuirassée est arrivée le 17. Le *Magenta* a rejoint, le lendemain, ayant à son bord l'amiral Roze.

Deux frégates autrichiennes sont arrivées également.

L'escadre a fait, depuis lors, de grands exercices à feu.

Le gouverneur est attendu ici le 25.

Hendaye, 22 septembre.

Le *Cuartel Real*, organe officiel carliste, publie une lettre de Savalls à Martinez Campos dans laquelle le général carliste accuse le gouvernement de Madrid d'avoir violé les conventions relativement à l'évêque d'Urgel, et refuse de rendre à la liberté certains prisonniers compris dans les derniers traités d'échange.

INONDATIONS EN AMÉRIQUE.

Galveston, 21 septembre.

Une inondation a presque entièrement détruit Indianola, ville du Texas. Presque toutes les maisons ont été emportées par les eaux. Cent cinquante personnes ont péri.

Nek-York, 22 septembre.

La tempête qui a éclaté à Indianola (Texas) a duré deux jours. La mer avait envahi les rues et les avait couvertes de six pieds d'eau.

Toutes les églises et les trois quarts des maisons ont été détruites. Un grand nombre de personnes ont péri. Soixante-dix cadavres ont déjà été enterrés.

La tempête a sévi sur toutes les côtes du Texas. Les villes de Saluria, Matagorda, Siluria, Samber, Mandino et Cardalake ont été détruites.

Pour les articles non signés : P. GODRY.

Institution de M^{me} V^e CAVELIER.
La rentrée des classes pour toutes les élève aura lieu le lundi 4 octobre.

L'ILLUSTRATION, JOURNAL UNIVERSEL.
N° 4699. — 18 Septembre 1875.

Texte: Histoire de la semaine. — Courrier de Paris, par M. Philibert Audebrand. — Nos gravures: Les réservistes; — L'expédition anglaise au pôle Nord; — Le carrousel de Sézanne; — L'astronomie et l'astrologie à Pékin; — Sens; — La musique et la danse au Sénégal. — Un numéro gagnant, nouvelle, par M. Charles Joliet (suite). — Chronique du Sport. — Variétés: Quelques pages d'histoire musicale (VIII). — Revue financière de la semaine. — Faits divers. — Bulletin bibliographique. — Le drame du Mont-Saint-Michel.

Gravures: L'appel des réservistes (10 sujets). — L'expédition au pôle Nord: l'équipage de l'Alert recueillant des blocs de glace destinés à renouveler les provisions d'eau douce; — Le cap de la Désolation; côte occidentale du Groënland. — Carrousel donné à Sézanne. — Le Temple du Ciel ou Observatoire de Pékin (9 gravures). — La France pittoresque: Sens: murailles romaines. — Sénégal: la Bamboula, danse nègre, vue au clair de lune; — La Bamboula dansée par des femmes Yorof. — Le drame du Mont-Saint-Michel: transport à l'orphelinat du corps de la religieuse anglaise surprise par la marée dans la soirée du 3 septembre. — Echecs. — Rébus.

Bibliographie.

LA REVUE DES JEUX DE SOCIÉTÉ.

Cette revue, unique en son genre, s'occupe spécialement des jeux d'esprit, poétiques, littéraires et scientifiques, des jeux de salon et de jardin, des jeux d'enfants, des curiosités et amusements de tout genre, en un mot, de tout ce qui peut intéresser, distraire et parfois instruire une réunion de famille ou une société composée de personnes intelligentes. — La Revue donne de nombreuses primes consistant surtout en jeux étrangers. — 2 livraisons par mois. — Abonnement: 5 fr. par an. — Adresser les abonnements, par mandats ou timbres-poste, à M. V. GALLET, éditeur, rue Boulan, 27, à Bordeaux.

Nous engageons nos lecteurs à voir aux annonces la combinaison avantageuse de crédit musical et littéraire offerte par la maison ABEL PILON, de Paris.

Comité des concours poétiques de Bordeaux. APPEL AUX POÈTES.

Le Quinzième Concours Poétique ouvert à Bordeaux le 15 août sera clos le 1^{er} décembre 1875; douze médailles or, argent, bronze, seront décernées. Demander le programme, qui est envoyé franco, à M. Evariste CARRANCE, Président du Comité, 7, rue Cornu, à Bordeaux, Gironde. (Affranchir.)

Le Dictionnaire abrégé de la Langue française que vient de mettre en vente la librairie Hachette et C^o, aura bientôt sa place dans toutes les bibliothèques: il a été exécuté avec l'approbation de M. Littré par M. Beaujan, son plus assidu collaborateur. C'est le résumé du grand Dictionnaire, c'est la réduction en un seul volume de l'immense travail du maître. L'ouvrage paraît en 25 fascicules à 50 centimes; les vingt premiers fascicules sont en vente.

Marché de Saumur du 18 septembre.

Froment (l'h.) 77 k. 48 78	Huile de lin. 50 40 —
2 ^e qualité. 74 17 62	Graine trèfle 50 60 —
Seigle. 75 12 50	— luzerne 50 55 —
Orge. 65 13 —	Foin (h. bar.) 780 100 —
Avoine h. bar. 50 12 50	— Luzerne — 780 85 —
Fèves. 75 17 50	Paille — 780 55 —
Pois blancs. 80 33 —	Amandes. 50 — —
— rouges. 80 28 —	— cassées 50 — —
Graine de lin. 70 24 —	Cire jaune. 50 250 —
Colza. 65 23 30	Chauvres 1 ^{re} — — —
Chenevis. 50 35 —	— qualité (52 k. 500) — — —
Huile de noix 50 70 —	2 ^e — — — — —
— chenevis 50 35 —	3 ^e — — — — —

COURS DES VINS.

BLANCS (2 hect. 30).

Coteaux de Saumur, 1873. 1 ^{re} qualifié » à »
Id. 2 ^e id. » à 75
Ordin., envir. de Saumur 1874, 1 ^{re} id. » à 55
Id. 1874, 2 ^e id. » à 50
Saint-Léger et environs 1874, 1 ^{re} id. » à 55
Id. 2 ^e id. » à 50
Le Puy-N.-D. et environs 1874, 1 ^{re} id. » à 55
Id. 2 ^e id. » à 50
La Vienne, 1874. 1 ^{re} id. » à 45

rougers (2 hect. 20).

Souza et environs, 1874	1 ^{re} qualité	à 200
Champigny, 1873	1 ^{re} id.	à 180
Id. 1874	2 ^e id.	à 160
Varrains, 1873	1 ^{re} id.	à 180
Varrains, 1874	2 ^e id.	à 160
Bourguet, 1873	1 ^{re} qualité	à 200
Id. 1874	1 ^{re} id.	à 180
Restigné	1 ^{re} id.	à 180
Cluinon, 1873	1 ^{re} id.	à 180
Id. 1874	2 ^e id.	à 160
Id.	1 ^{re} id.	à 180
Id.	2 ^e id.	à 160

CHEMIN DE FER DE POITIERS

Service d'été.

Départs de Saumur pour Poitiers:
6 heures 10 minutes du matin.
11 — 20 —
7 — 35 — du soir.
Départs de Poitiers pour Saumur:
6 heures 5 minutes du matin.
10 — 45 —
6 — 50 — du soir.
Tous ces trains sont omnibus.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 22 SEPTEMBRE 1875.

Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.	Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.	Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.
3 % jouissance décembre. . .	65 80	»	»	15				Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p. j. nov. . .	755	»	»
4 1/2 % jouiss. septembre. . .	95 50	»	»	»				Crédit mobilier esp. j. juillet. . .	375	»	1 25
5 % jouiss. novembre . . .	104 50	»	»	»				Crédit foncier d'Autriche . . .	550	»	»
Obligations du Trésor, t. payé. .	470	»	»	»				Charentes, 400 fr. p. j. août. . .	348 75	»	»
Dép. de la Seine, emprunt 1857 . .	225	»	»	»				Est, jouissance nov. . .	585	»	3 75
Ville de Paris, oblig. 1855-1860 . .	472 50	»	»	1 25				Paris-Lyon-Méditerran., j. nov. .	970	»	5
— 1865, 4 %	495	»	»	2 50				Midi, jouissance juillet. . .	695	»	1 25
— 1869, 3 %	349 75	»	»	»				Nord, jouissance juillet. . .	1176 25	»	3 75
— 1871, 3 %	325	»	»	»				Orléans, jouissance octobre. . .	995	»	2 50
— 1875, 4 %	467	»	»	»				Ouest, jouissance juillet, 65. .	622 50	»	2 50
Banque de France, j. juillet. . .	3860	»	»	»				Yendée, 250 fr. p. j. jouiss. juill.	»	»	»
Comptoir d'escompte, j. août. . .	500	»	»	2 50				Compagnie parisienne du Gaz. . .	1037 50	»	7 50
Crédit agricole, 200 f. p. j. juill. .	498 75	»	»	»				Société immobilière, j. janv. . .	25	»	»
Crédit foncier colonial, 250 fr. . .	325	»	»	»				C. gén. Transatlantique, j. juill. .	330	»	10
Crédit foncier, act. 500 f. 250 p. .	923	»	»	5							
								Canal de Suez, jouiss. janv. 70. .	730	»	»
								Crédit mobilier esp. j. juillet. . .	735	»	7 50
								Société autrichienne, j. janv. . .	623 75	3 75	»
								OBLIGATIONS.			
								Orléans.	316	»	»
								Paris-Lyon-Méditerranée.	312	»	»
								Est.	311	»	»
								Nord.	316 75	»	»
								Ouest.	309 50	»	»
								Midi.	309 25	»	»
								Deux-Charentes.	291 50	»	»
								Yendée.	294 75	»	»
								Canal de Suez.	520	»	»

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS. GARE DE SAUMUR (Service d'été, 3 mai 1875).

DEPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.
2 heures 8 minutes du matin, express-poste. (s'arrête à Angers.)
6 — 45 — omnibus.
9 — 1 — soir, omnibus.
1 — 33 — omnibus.
4 — 19 — omnibus.
7 — 23 — omnibus.
DEPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.
3 heures 4 minutes du matin, omnibus-express.
8 — 20 — omnibus.
9 — 50 — omnibus.
12 — 38 — omnibus.
4 — 44 — omnibus.
10 — 28 — omnibus.
Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 6 h. 48.

Etude de M^e BERNIER, notaire à Loudun (Vienne).
A VENDRE PAR ADJUDICATION EN DEUX LOTS
En l'étude et par le ministère de M^e BERNIER, notaire à Loudun (Vienne),
Le dimanche 10 octobre 1875, à midi,
1^o LA BELLE TERRE DE LA GUÉRINIÈRE
Située commune de Guesnes, canton de Monts-sur-Guesnes (Vienne),
Comprenant un château moderne, situé au centre de la propriété, terres labourables, vignes, prés, étang, bois taillis, réserves, futaies, bruyères.
Propriété de revenu et d'agrément, à 12 kilomètres de Loudun, station des deux chemins de fer des Sables-d'Olonne à Tours et de Poitiers à Saumur.
Belle chasse.
Contenance: 530 hectares. — Mise à prix: 700,000 francs.

2^o LA PROPRIÉTÉ DU CALVAIRE
Située ville de Loudun,
Comprenant une jolie maison bourgeoise à deux étages, avec tourelles aux quatre angles, jardin anglais et jardin potager.
Contenance: 4 hectare 20 ares 10 centiares. — Mise à prix: 35,000 francs.
Le tout dépendant de la succession de M. Octave LACHAMBRE.

Etude de M^e ROBINEAU, notaire à Saumur.
A VENDRE DE SUITE OU A LOUER
Pour le 24 juin 1877,
LE GRAND HOTEL D'ANJOU
Situé à Saumur, rue d'Orléans.
S'adresser à M^e ROBINEAU, notaire à Saumur. (427)

A VENDRE D'OCCASION,
UNE TABLE acajou, à rallonges, de douze couverts;
UNE GLACE à cadre d'ébène, de 1 mètre 30 sur 90 centimètres.
S'adresser au bureau du journal.
A VENDRE UN FOUTRE
D'une contenance d'environ trente-deux barriques.
S'adresser au bureau du journal.

Etude de M^e BAILLIF, notaire à Angers.
A VENDRE A L'AMIABLE, LA METAIRIE DE LA BARDONNIÈRE
Située commune des Cerqueux-de-Maulévrier, canton de Cholet (Maine-et-Loire).
Composée de:
Bâtiments d'habitation et d'exploitation, cours et jardins, d'une contenance de h. 85 a. 15 c.
Terres labourables. 28 06 91
Prés. 5 78 64
Total. 54 70 67
S'adresser audit M^e BAILLIF.

Etude de M^e DENIEAU, notaire à Allennes.
A VENDRE PAR ADJUDICATION,
Le dimanche 26 septembre 1875, à l'heure de midi,
A Allennes, en l'étude et par le ministère de M^e DENIEAU, notaire.
1^o La coupe de 10 hectares 11 ares environ de bois taillis, essence de chêne, dite la deuxième des Loires;
2^o La coupe d'une châtaigneraie; Le tout dépendant de la terre du Bellay, commune d'Allennes.
S'adresser:
Pour visiter les lieux, à M. DE-RUSSÉ, régisseur de la terre du Bellay;
Et, pour prendre des renseignements, à M^e DENIEAU, notaire, rédacteur du cahier des charges.

A LOUER
Pour entrer en jouissance de suite, LES
CAVES DE L'ANCIENNE BRASSERIE DE SAINT-FLORENT.
Maison d'habitation, écurie, hangar et deux jardins; le tout attenant aux caves.
S'adresser à M. DE LAFRÈGEOLIER, à Saint-Florent. (128)

A VENDRE
Quantité de BEAUX et BONS FUTS D'ANJOU, dont partie en chêne.
S'adresser à M. BOUVET-LADUBAY, à Saint-Florent. (441)
UNE MAISON DE BLANC
demande un apprenti.
S'adresser au bureau du journal.
RIELLANT
DENTISTE
Rue de l'Hôtel-de-Ville, 17, à Saumur.

CINQ FRANCS PAR MOIS
JUSQU'A CENT FRANCS D'ACQUISITION
Pour un achat au-dessus de cent francs, le paiement est divisé en vingt mois. En province, les reconcomptes se font par mandats de vingt francs tous les quatre mois, pour un achat de cent francs et au-dessous.
CREDIT LITTÉRAIRE ET MUSICAL
ABEL PILON, éditeur, 33, rue de Fleurus, à Paris
EXTRAIT DU CATALOGUE DE LIBRAIRIE
Concile oecuménique de Rome, splendides illustrations en chromo, véritable monument élevé à la gloire du Saint-Siège et de l'Eglise, 8 vol. in-folio. 800 fr.
Payables 50 francs par trimestre.
La Vie de N.-S. Jésus-Christ, par Jérôme Natalis, 2 grands volumes in-folio, illustrés de 430 gravures sur acier. 90 fr.
Dieu de la très-sainte Vierge, par Le Moine, 2 vol. in-8° raisin, illustrés sur acier. 25 fr.
La Sainte Bible, illustrée par Gustave Doré, édition Mame, 2 vol. in-folio. 200 fr.
Missaie Romane, splendide édit. Mame, 1 vol. in-folio richement relié, doré. 85 fr.
Les Evangiles. Grandes illustrations de Bida, édit. Hachette richement reliée. 700 fr.
DUFOUR. Grand Atlas universel, le plus complet de tous les atlas. 90 fr.
Grand carte de France, montée sur toile orléanaise, pour bureaux. 25 fr.
Géographie. Dernière édition, par Muller-Bis, 8 vol. in-8°, gravures sur acier et coloriées, broché. 80 fr.
Causés célèbres illustrés, 7 vol. 49 fr.
Art pour tous, par C. Sauvageot, 43 vol. 390 fr.
30 planches, riche album de salon.
POUGET. Des Droits et des obligations des divers négociants et commissionnaires, 4 vol. in-8°. 30 fr.
PILOUZE et FREMY. Traité de chimie générale, analytique, industrielle et agricole, 7 vol. grand in-8°. 120 fr.
BRÉHM. La vie des animaux, illustrée de nombreuses vignettes, 4 vol. in-8°. 42 fr.
L'École normale, journal d'enseignement d'instruction, bibliothèque de l'enseignement pratique. Ouvrage indispensable aux instituteurs. 13 vol. in-8°. 65 fr.
BALZAC. Seule édition complète, nouvelle et définitive, publiée par Michel Lévy frères, 24 vol. in-8°. 400 fr.
CHATEAUBRIAND. Œuvres complètes, 9 gros vol. in-8° jésus. 100 fr.
MUSSET (Alfred de). Œuvres complètes, grande édition, avec illustrations de Bida, 10 magnifiques vol. in-8°. 80 fr.
La famille d'Orléans, magnifique volume in-folio avec introduction historique par Jules Janin, les titres et les armes en chromo, de Jules Janin, les titres et les armes en chromo, tous les portraits, biographies et autographes de chacun des membres de cette famille. 120 fr.
30 planches, riche album de salon.
ŒUVRES DE MM. MICHEL LEVY FRÈRES, DENTU, ARYOT, LEMARIE, ETC.
CREDIT MUSICAL
Fourniture immédiate de la totalité des demandes de tout ce qui existe en œuvres musicales éditées à Paris: Méthodes, Études, Partitions d'Opéra, Morceaux détachés d'Opéra, Musique religieuse, etc.
La Musique étant marquée prix fort sera réduite des deux tiers, c'est-à-dire qu'un morceau marqué six francs sera vendu deux francs, etc. — Cette diminution se trouve faite sur les catalogues.
Collection complète des œuvres spéciales pour piano à deux mains, dirigées par Moschles, Beethoven, Mozart, Weber, Haydn, Clementi, soit 11 volumes grand format. Prix: 58 fr.
Envoi franco des Catalogues, comprenant les grands ouvrages illustrés, la Littérature, les Romans et ouvrages divers et le Catalogue spécial de Musique.
Saumur, imprimerie de P. GODET.
Certifié par l'imprimeur soussigné.